



DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION



Crèche « Les Mini-Loulous »
Chemin de l'alphabet
38760 SAINT PAUL DE VARCES
04 76 73 21 12
multiaccueil@saintpauldevarces.f

Date de dépôt du dossier :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de Naissance :

PRESENTATION

La crèche « Les Mini-Loulous » est un établissement municipal accueillant les enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans dans le respect des conditions réglementaires de sécurité et d'encadrement.

L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, directrice de la structure, d'une auxiliaire de puériculture, d'un agent social, d'une personne titulaire du CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) et d'une apprentie en alternance, sa formation varie en fonction des années.

L'équipe a pour objectif l'épanouissement de l'enfant, l'apprentissage des règles de la vie en collectivité et l'accès à l'autonomie.

La structure est ouverte de 8h00 à 17h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elle est fermée les mercredis ainsi que pendant toutes les vacances scolaires.

Les accueils en demi-journée se font entre 8h00 et 11h30 pour les matinées et entre 13H30 et 17H30 pour les après-midis.

La structure possède un agrément pour recevoir 12 enfants dont 8 en journée complète. Sur cet effectif, la structure ne peut accueillir que 4 bébés par jour.

Compte tenu du nombre restreint de places d'accueil en journée complète et dans un souci de se mettre à la disponibilité d'un maximum d'habitants, seules 2 journées complètes seront attribuées par enfant. Elles pourront, en fonction des places disponibles, être complétées par des demi-journées éventuelles.

La participation financière est établie selon un calcul national, qui détermine un tarif horaire calculé à partir des ressources du foyer prises en compte par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et le nombre de personnes à charge.

PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION

Vous pouvez déposer votre dossier de pré-inscription directement, et de préférence, à la crèche, ou auprès du secrétariat de la Mairie de Saint Paul de Varces.

PIECES A FOURNIR

- Votre numéro d'allocataire
- Votre livret de famille (pour les enfants déjà nés) et un certificat de grossesse (pour les enfants à naître)
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

La directrice peut vous rencontrer, sur rendez-vous ou par téléphone si vous souhaitez plus d'informations.

Si vous préinscrivez un enfant « à naître », il sera impératif de nous informer de la naissance de ce dernier dans un délai de 15 jours après sa naissance, en nous précisant son nom, prénom et date de naissance.

LA COMMISSION

Une commission d'attribution des places se réunit une fois par an, en avril-mai.
ATTENTION soyez bien attentif à avoir rempli et fourni la totalité des informations et papiers demandés. Tout dossier non complet ne sera pas présenté en commission d'attribution des places.

Les places sont attribuées en fonction de différents critères tels que, la date de dépôt de la demande, la situation sociale et familiale (famille monoparentale), la présence ou non de fratrie dans la structure, les familles aux naissances multiples et la présence dans le foyer d'une personne en situation de handicap. Il est donc important de signaler l'un de ces cas dans votre dossier et d'en fournir un justificatif.

Si une place vous a été attribuée, vous serez informés par téléphone et un courrier de confirmation vous sera adressé.

Si aucune place n'a pu vous être octroyée, vous en serez informés par courrier.

Votre demande sera conservée, et si des places se libèrent en cours d'année, vous pourrez être contacté.

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ ou naissance prévue : _____

Sexe : Masculin Féminin

Date souhaitée de début d'accueil : _____

Veillez cocher dans le tableau le temps de garde souhaité pour votre enfant : Matin, Journée complète ou Après-midi.

A NOTER :

- Pensez à prendre en compte votre temps de trajet entre la structure et votre lieu de travail.
- L'accueil du matin se fait de 8h00 à 9h30 avec un départ au plus tard à 11h30 soit 2h00 minimum de présence.
- L'accueil de l'après-midi se fait de 13h30 à 14 h00 avec un départ au plus tôt à 16h00 soit un minimum de 2h00 de présence.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin				
Après-midi				
Journée complète				

(Merci de préciser, si possible, les horaires que vous souhaitez dans le tableau ci-dessus.)

FICHE FAMILLE

Nom responsable 1 : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ _____ Adresse mail : _____ Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____ Profession : _____ Temps de travail : _____ Nom et adresse de l'employeur : _____ _____ _____ Téléphone travail : _____ Situation familiale : Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/>	Nom responsable 2 : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ _____ Adresse mail : _____ Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____ Profession : _____ Temps de travail : _____ Nom et adresse de l'employeur : _____ _____ _____ Téléphone travail : _____ Situation familiale : Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/>
--	--

Numéro d'allocataire CAF : _____

Autres enfants vivant au foyer

Nom et prénom	Date de naissance	Observations / mode de garde